

COMMENT SE LICENCIER **TRIATHLON**

En ce qui concerne les **demandes de licence 2009-2010** et les **demandes de mutation 2009-2010**, chaque licencié(e), ou futur(e) licencié(e), devra compléter **sur le site Internet fédéral www.fftri.com** son formulaire de demande de licence ou son formulaire de demande de mutation.

La demande de licence s'effectuera uniquement en ligne et se déroulera en 5 étapes :

Etape 1 : Le demandeur s'identifie sur www.fftri.com et créé un compte, il choisit son identifiant et son mot de passe.

Etape 2 : Si le demandeur était licencié lors de la saison 2008-2009, il choisit, **à partir du 1^{er} octobre 2009**, d'effectuer une demande de renouvellement de licence ou une demande de mutation.

Si le demandeur n'était pas licencié lors de la saison 2008-2009, il choisit, **à partir du 1^{er} novembre 2009**, d'effectuer une demande de première licence.

Etape 3 : Le demandeur reçoit par email sa demande de licence pré remplie, ainsi que la notice d'information relative à l'assurance..

Etape 4 : Le demandeur imprime sa demande de licence, complète l'attestation médicale avec son médecin, complète et signe la partie « Accord Licencié » (assurance, droit à l'image, informatique et libertés).

Etape 5 : Le demandeur remet sa demande de licence dûment complétée et signée à son club, accompagnée du règlement et des éventuelles pièces justificatives demandées (copie du passeport, justificatifs en cas de demi-tarif ...)

COTISATIONS TRIATHLON

SAISON 2009/2010

La licence Triathlon comprend :

- la cotisation annuelle pour *:
 - la Fédération Française de Triathlon (84,00 €)
 - le Club (76,00 €)
 - l'affiliation à la FF.TRI (300,00 €)
- l'assurance responsabilité civile
- la tenue du Club

** Exemple pour catégories « Seniors/Vétérans »*

1. Assurance :

Le Club a souscrit une assurance Responsabilité Civile (voir fiche identité du Club) qui couvre :

- les athlètes dans la pratique du Triathlon pendant les entraînements et lors des compétitions à domicile où à l'extérieur, y compris les déplacements organisés en car ou voiture
- les adultes qui seraient susceptibles de transporter des athlètes dans leur véhicule personnel à l'occasion des déplacements organisés par le Club.

2. Essai gratuit :

Nous comprenons bien que les jeunes n'hésitent pas à changer fréquemment d'activité, à « zapper » car ils sont à la recherche du plaisir immédiat. En conséquence, nous offrons aux plus jeunes l'essai gratuit sur quelques séances dans les mêmes conditions d'accueil et d'entraînement que nos licenciés.

3. Pratiquants « Accueil-Loisirs » :

Pas de compétition possible avec ce type de licence.

4. Pratiquants « Compétiteurs » :

Avec cette licence, participation aux championnats et compétitions officiels inscrits au calendrier officiel FFTri.

5. Dirigeants :

Ne permet pas de participer à quelque épreuve que ce soit.

6. Licences Triathlon - Saison 2009/2010

Compléter la fiche de renseignement et la remettre au plus tôt au secrétariat du Club accompagnée du **certificat médical obligatoire*** et du montant de la cotisation.

CATEGORIES	Licence Plein tarif	Licence Demi-tarif (a)
COMPETITIONS		
• Jeunes (nés de 1993 à 2004)	60,00	30,00
• Juniors (nés en 1991/92)	150,00	
• Seniors (de 1971 à 1990)	160,00	
• Vétérans (1970 et avant)	160,00	
HANDISPORT		
• Toutes catégories (à partir de 6 ans)	150,00	75,00
ACCUEIL LOISIRS (b)		
• Toutes catégories (à partir de 6 ans)	150,00	75,00
DIRIGEANTS		
• Toutes catégories (à partir de 16 ans)	50,00	

* Certificat médical :

- Jeunes, Juniors, Seniors, Vétérans, Handisport : attestation médicale de non contre-indication à la pratique en compétition du triathlon, du duathlon, ou des disciplines enchaînées
- Accueil-Loisirs : attestation médicale de non contre-indication à la pratique à l'entraînement du triathlon, du duathlon, ou des disciplines enchaînées

(a) Licence ½ tarif (justificatif à joindre dans les 2 cas : certificat sur l'honneur ou copie du livret de famille) :

- Les cadets et plus jeunes ont ½ tarif si les 2 parents sont licenciés
- Les cadets et plus jeunes ont ½ tarif s'ils sont frère ou soeur, sans limite de nombre

(b) Le détenteur d'une licence FFTRI Accueil-Loisirs n'a pas accès aux épreuves fédérales. La garantie assurance rattachée à ce type de licence ne couvre que l'entraînement au sein du Club.